

## **Appel par le responsable nommé de la paroisse aux candidats pour l'adhésion au Conseil de Fabrique de St Joseph**

---

Conformément à l'article 7 § 1 de l'arrêté du 7 mai 2004 sur l'organisation matérielle et le fonctionnement des services de culte reconnus, tous les intéressés seront informés qu'il y a 3 postes vacants au sein du conseil de la fabrique d'église de St Joseph à Wezembeek-Oppem (commune de Wezembeek-Oppem).

Seules les personnes qui remplissent les conditions suivantes, seront admissibles à être membre du Conseil de fabrique :

- 1 ° être catholique-romain ;
- 2 ° avoir atteint l'âge de 18 ans au moment de l'élection ;
- 3 ° être inscrit dans le registre de population de la commune ou l'une des communes de la zone paroissiale (pour la paroisse St Joseph est concernée la commune de Wezembeek-Oppem).

Seules les candidatures écrites entrent en considération. Elles doivent être rentrées avant le 15/02/2026 auprès de :

Fabrique d'Église St Joseph à l'attention de l'Abbé François LAGASSE de Locht  
Av d'Oppem, 149 B-1970 Wezembeek-Oppem.

Le cachet de la poste ou la date de signature pour réception feront foi...

Les candidatures doivent être accompagnées d'une copie de la carte d'identité (recto et verso ou s'il s'agit d'une carte d'identité électronique avec une impression avec les données d'adresse), ceci afin de contrôler les conditions de la 2 ° et 3 °.

Après le 15/02/2026, le nom, le prénom et l'adresse complète des candidats seront affichés dans l'église de la paroisse St Joseph à Wezembeek-Oppem.

Fait le 07 janvier 2026 à Wezembeek-Oppem,

*François LAGASSE de Locht*

*Nommé par l'évêque responsable de la paroisse St Joseph à Wezembeek-Oppem (commune de Wezembeek-Oppem).*

Cet appel devra être affiché dans l'église pendant au moins quatorze jours calendrier. Durant cette période, l'appel devra aussi être repris une fois dans l'édition locale du journal paroissial.